

Informations pratiques

INFORMATIONS PRATIQUES

Santé

Aucune vaccination n'est obligatoire.

Il est cependant vivement recommandé de venir avec les vaccinations habituelles à jour, auxquelles peuvent être ajoutées l'hépatite A et B. Le paludisme est fort sur les côtes, rare dans les villes des hauts plateaux.

Il est totalement déconseillé de s'installer à Madagascar si l'on souffre d'une affection chronique grave réclamant ou pouvant réclamer des soins réguliers et spécialisés.

Pour de plus amples renseignements, Vous pouvez également consultez les sites internet

► du Ministère de la santé www.sante-jeunesse-sports.gouv.fr,

► le site du CIMED, www.cimed.org/bienvenue.asp

Scolarisation des enfants

Possibilité de scolarisation dans les établissements du réseau des établissements à programme d'enseignement français. Tous les établissements du réseau perçoivent des droits de scolarité : le montant de ces droits étant très différent selon les établissements, il vous est conseillé de vous renseigner auprès de l'établissement dans lequel vous souhaiteriez scolariser vos enfants.

Voyages, déplacements

a) dessertes aériennes

Des vols internationaux directs ou via La Réunion ou Maurice et des vols en provenance de Mayotte et des Comores desservent Tananarive et des villes de province. Outre l'aéroport international d'Ivato qui dessert la capitale, il existe huit aéroports principaux : Tamatave, Diego Suarez, Majunga, Tuléar, Nosy Be, Morondava, Fort Dauphin et Sambava, ainsi que des aéroports secondaires.

b) réseau routier

La plupart des trajets, y compris entre les grandes villes, peuvent s'accomplir en berline et l'on peut louer facilement un 4x4 avec chauffeur en cas de besoin. Un réseau très dense de taxis permet de circuler facilement dans chaque ville.

Le déménagement

Il est possible de n'emporter que ses effets personnels et sa documentation. On peut tout trouver sur place. Dans tous les cas, **il est indispensable de passer par un transitaire à Madagascar.**

Le véhicule automobile

a) importation d'un véhicule

Les taxes d'admission du véhicule sur le sol malgache sont élevées. Les personnels résidents ne sont dispensés d'aucune taxe sur les véhicules automobiles.

b) achat sur place d'un véhicule

Il est possible d'acheter un véhicule à Madagascar, cependant il convient de signaler que certains modèles y compris des véhicules neufs, ne sont pas agréés selon les normes françaises ou de l'UE.

c) assurance

Le véhicule sera obligatoirement assuré à Madagascar.

d) permis de conduire

Le permis français est reconnu.

e) prix du carburant

Au taux de change actuel, le gasoil coûte environ 1,10 euro, l'essence sans plomb 1,15 euro et le super 1,20 euro le litre.

Le logement

Les possibilités sont très variables d'une ville à l'autre. Il vous est conseillé de vous renseigner auprès de l'établissement avant le dépôt de votre candidature.

Peu d'habitations sont meublées, mais l'on trouve très facilement, vaisselle, linge de maison, meubles, literie, appareils électroménagers, appareils informatiques.

L'approvisionnement

Les possibilités sont très différentes selon les régions. Tananarive compte plus de dix supermarchés très bien approvisionnés. Dans les autres villes, les produits les plus courants sont disponibles.

Les livres et le matériel pédagogique

Il est recommandé d'emporter ses ouvrages de référence et son matériel personnel.

Les liaisons téléphoniques

Pas de problème particulier, le téléphone mobile est très répandu.

Le courrier postal

Pas de problème particulier. Eviter l'envoi de colis.

L'information

Internet, télévision par satellite, Radio France International,

Ces services sont accessibles dans l'ensemble des localités, leur fonctionnement est le reflet de l'équipement des diverses villes. Vous pouvez vous renseigner préalablement sur la qualité de ces services auprès des établissements avant de déposer votre candidature.

Vous pouvez également consulter la rubrique « Conseils aux Voyageurs » sur le site du Ministère français des Affaires étrangères et européennes. www.diplomatie.gouv.fr